

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers amis,

A l'approche des vacances estivales, nous vous proposons une nouvelle édition de vos « P'tites Nouvelles ». Fidèle aux éditions précédentes, vous découvrirez quelques comptes-rendus des dernières manifestations dans la commune mais également les rendez-vous incontournables des semaines à venir.

J'en profite alors pour remercier celles et ceux qui ont permis la réussite de la fête de la musique. Ce fut une soirée exceptionnelle devenue un espace de rencontre et de convivialité très apprécié. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'évènement de la rentrée : la fête patronale avec notamment des animations autour des mobilités mais aussi la traditionnelle soirée de fêtes organisée en partenariat avec le comité des fêtes, le 9 septembre.

La rentrée sera également marquée par des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable dans la rue de Caen.

D'ici là, profitez bien de l'été, du soleil normand mais aussi des nombreux moments de convivialité offerts par cette période.

@ très bientôt,
Franck, maire

RÉSULTAT CONCOURS PHOTO MOIS SANS TONTE

Comme vous avez pu le constater au mois de mai et début juin, nous avons réalisé le mois sans tonte sur plusieurs pelouses de notre commune, avec plus ou moins de réussite à certains endroits. Cette action vise à ce que nous prenions tous conscience de l'importance de la nature dans nos vies et du respect de la biodiversité. Enjeux majeurs dans les années qui viennent !

Nous renouvellerons cette opération l'année prochaine.

Beaucoup de particuliers ont répondu à notre appel en gardant une petite partie de leur pelouse sans la tondre pendant le mois de mai.



LES P'TITES NOUVELLES

Numéro 25

Voici la liste des gagnants de notre concours mois sans tonte. Merci à eux pour leur participation.

- 1 Georges Barthod-Malat
- 2 Dominique Fauvel
- 3 Sébastien Périé
- 4 Sandrine Maine



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La mairie, accompagnée des membres de l'association des anciens combattants et de quelques habitants, a déposé une gerbe aux deux monuments aux morts en hommage aux victimes de guerre de la commune.



LE SPORT ÉTAIT À L'HONNEUR EN MAI DERNIER DANS LA COMMUNE

Le week-end des 6 et 7 mai, la commune accueillait un duathlon organisé par l'association Aragenua Vicius Tribus Events (AVTE). Pour cette 2e édition, l'association a proposé une épreuve sympathique et conviviale : un relais adulte - enfant autour de l'école le samedi après-midi. Le dimanche, ce sont 88 adultes qui ont sillonné alternativement en course à pied et à vélo les communes des 3 villages.

Quant au lundi 8 mai, c'est l'association Caen Combi Trail qui a proposé

LE SAVIEZ-VOUS ?

3 distributeurs de sacs pour déjections canines mis à disposition sur notre commune. Ils sont proches du bar, de la boulangerie et de l'arrêt de bus.

Nombre de fleurs plantées ce printemps dans nos jardinières communales : 372.

88 938 kWh produits par l'installation photovoltaïque de notre gymnase, en 1 an, soit l'équivalent de la consommation de 40 foyers (non chauffés électriquement) et a permis d'éviter l'émission de 32 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

5 choix d'épreuves de trail sur le territoire de la commune, le long de l'Orne et de la Guigne. Une épreuve de 14 km soit de course soit de marche et une autre épreuve de 40 km soit en vélo, soit en course seul ou en duo relais.

Les organisateurs étaient ravis, il n'y avait jamais eu autant de participants à cette manifestation, près de 215 participants. Les coureurs étaient enchantés du parcours proposé. A noter la participation de près d'une dizaine de Feuguerollais : François, Guillaume, Cyril, Thery, Cédric, Antony, Nicolas, Jeff... Ils se reconnaîtront ; et la superbe performance de Jean-François qui arrive 1er avec son filleul à l'épreuve du 40 km en relais. Bravo à tous.



2^e ÉDITION DE LA TRIBU DES 3 VILLAGES

Le 13 mai dernier, sur nos trois villages de Feugueroles-Bully, Maltot et Vieux, s'est déroulée la 2^e édition de « La Tribu des 3 Villages ». Cet événement permet de découvrir des activités ludiques et créatives sur notre territoire. Les valeurs du collectif porteur du projet sont de fédérer, d'associer, de réunir, de partager et de valoriser.

Pour cette 2^e édition, le programme fut chargé. De la randonnée pédestre dès 9h00, organisée par le Club de l'Amitié de Maltot, jusqu'au spectacle folklorique normand proposé par l'association « Blaudes et Coëffes » à 18h00 à Feugueroles-Bully. Ce fut plus de 25 rendez-vous toute la journée.

Cette année, nous avons pu profiter de nouveaux temps de rencontre, comme le « Jardin ouvert » à Vieux organisé par les Jardiniers Viducasses, ou bien l'Atelier Galerie de Maltot qui a été le lieu d'accueil de plusieurs animations dont l'éveil musical, les percussions et la chorale. Feugueroles-Bully a accueilli au sein de son église la présentation de dessins et peintures des ateliers enfants et adultes de Trimaran. Ce lieu d'exposition a rencontré un vif succès.



La médiathèque de Feugueroles-Bully a, cette année, étendue son action car en plus de proposer une ouverture l'après-midi sur le thème des jeux vidéo, le public a pu profiter de deux représentations, à Vieux et à Maltot, d'un Kamishibai, un conte animé, proposé par deux bénévoles de la médiathèque.

Tout au long de cette journée, le public a pu profiter des différents rendez-vous sur les trois villages. Environ une centaine de

personnes, enfants et adultes, ont ainsi pu participer aux différentes actions. Pour clôturer la journée, le spectacle folklorique normand a regroupé environ quatre-vingts personnes.

Merci à tous les bénévoles des différentes associations, aux structures et aux particuliers qui ont fait, par leur investissement et leur implication, le succès de cette journée.

Rendez-vous en 2024 pour la 3^e édition.



FÊTE DES VOISINS

Après plusieurs années de pause, la fête des voisins a retrouvé ses lettres de noblesse pour cette édition 2023. Près d'une dizaine de quartiers ont organisé des petits rassemblements soit à la date officielle (le 2 juin) soit quelques jours plus tard. Lors de chaque manifestation, la convivialité et la solidarité ont été très appréciées. De nombreux participants en ont profité pour faire découvrir à leurs voisins leurs spécialités culinaires.

La commune est partenaire de ces initiatives en mettant à disposition du matériel (tables, chaises, barrières, tentes...). A en croire certains participants, les rendez-vous pour l'édition 2024 sont déjà fixés.



ROCHAMBELLE

Depuis de nombreuses années, la commune s'associe aux femmes qui souhaitent participer à la course caritative de la Rochambelle, organisée le 3 juin dernier.

Cette année encore, les 3 villages s'étaient réunis pour constituer une équipe en rassemblant les inscriptions. Au total, 33 femmes représentaient nos villages parmi lesquelles 19 de notre commune. En fin de matinée, un petit rassemblement convivial a permis de distribuer les dossards et les t-shirts autour d'un verre de l'amitié.

ÉGLISE DE BULLY, RELANCE DE SOUSCRIPTION

En partenariat avec l'association de sauvegarde du patrimoine mais également la Fondation du Patrimoine, le projet de rénovation partielle de l'église de Bully avance doucement. Nous devrions pouvoir lancer la souscription dès le mois de septembre prochain. Les principaux travaux concerneront la couverture mais également le fronton d'entrée. Nous reviendrons vers vous dès que tout cela sera sur les rails.

FESTIV'ARTS

La 16^e édition du Festiv'Arts s'est tenue du 6 au 11 juin dernier. Les animations ont débuté le mardi dans notre SMA avec une soirée rondement menée par le groupe « Rue de Montréal » suivi de la chorale « En voiture Simone ». Cette soirée a lancé cette nouvelle édition de manière très conviviale. Ainsi, pendant presque 5 jours, les groupes se sont succédés sur les différentes scènes, proposant des prestations dignes de grands rassemblements.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 24 juin s'est tenue la 5^e édition de la fête de la musique organisée par la commission « culture loisirs et associations » du conseil municipal, en partenariat avec Olivier Richard, habitant du lotissement des Tourelles et passionné de musique.

Pour cette nouvelle édition, la programmation était très locale avec plusieurs groupes originaires de la commune. Parmi les prestations proposées, « Hamel street », composé d'habitants du quartier du Hamel a séduit un large public. Plus de 400 personnes ont répondu présent à cette manifestation et ont apprécié les repas préparés par les deux foodtrucks, invités pour l'occasion.



PEDRO ROULE POUR BACLESSE

Un jeune habitant de la commune, mordu de vélo mais aussi sensible à de nombreuses actions caritatives, s'est lancé un défi pour ce mois de juillet 2023. Résidant depuis quelques mois dans la rue du Hamel, il a entrepris un périple sur sa nouvelle monture (un vélo couché à trois roues) en parcourant le tour du Cotentin. Il espère ainsi récupérer des dons qui seront intégralement reversés au centre François Baclesse. Vous pouvez le suivre sur sa page Facebook « Il faut rouler pour avancer ». Pour l'encourager ou le soutenir, une cagnotte leetchi est également mise en place.

Vous pourrez également le rencontrer lors de la fête patronale, le samedi après-midi. Il participera aux ateliers proposés autour de la mobilité.

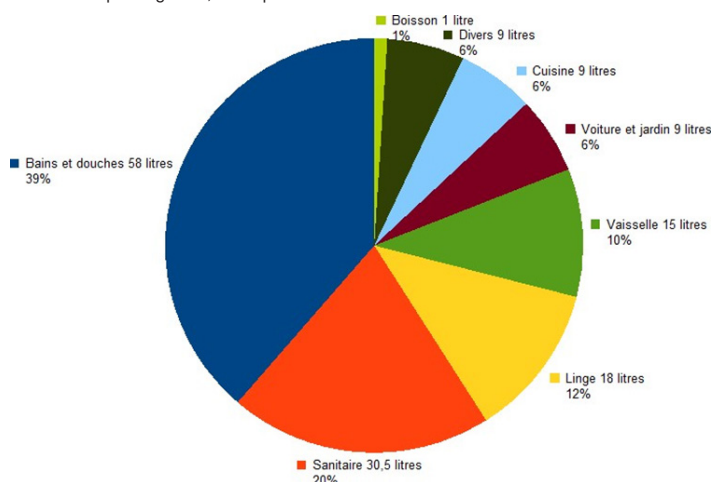


UNE RÉVOLUTONTE...!

Hasard du calendrier, c'est à l'occasion du mois « sans tonte » que la commune a été livrée d'un nouvel outil « révolutionnaire » pour l'entretien des espaces verts. En effet, les services techniques sont désormais dotés d'une tondeuse autoportée de type mulching entièrement électrique. La qualité du travail mais aussi le confort sont largement améliorés ; le bruit émis est nettement diminué. L'autonomie est d'environ 2 heures mais, grâce à la charge rapide de la mairie, elle peut être rechargée pendant la pause méridienne.

CONSOMMATION JOURNALIÈRE D'EAU PAR HABITANT

L'eau est un bien précieux. Préservons-la !
Un français consomme en moyenne 150 litres par jour.
Par de petits gestes, nous pouvons limiter sa consommation.



SENSIBILISATION SUR OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX EN DIVAGATION

Nos amis les bêtes sont les bienvenues à Feugueroles-Bully et avons beaucoup de plaisir à vivre auprès d'eux ou simplement à les côtoyer. Malheureusement, nous constatons quelquefois des manquements de la part de propriétaires d'animaux de compagnie. Quelques rappels :

- Les chiens dangereux doivent être tenus en laisse.
 - Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.
 - Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vergers, les bois et sur le bord des cours d'eau. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.
- Le code rural considère comme divaguant tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de garde de troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.
- Est considéré comme divaguant tout chat identifié se trouvant à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est plus sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Notre commune a signé en 2022 une convention - fourrière pour animaux avec Caen la Mer - pour les animaux malfaisants ou féroces en divagation. Si vous souhaitez plus d'informations, renseignez-vous auprès de la mairie.

PARLONS « MOBIL'ÉTÉ »

A l'occasion de la fête patronale, la commission « environnement » a souhaité s'associer au comité des fêtes pour proposer des animations autour de la mobilité. En effet, la transition énergétique est un vrai sujet d'actualité. Les demandes de subvention pour les vélos électriques ne fléchissent pas. La commission souhaite organiser des ateliers le samedi 9 septembre.

Au programme à partir de 14h00 :

- BMX
- Apprendre à réparer son vélo avec l'association « Les déjantés »
- Savoir rouler à vélo avec « Smooth biking school »
- Atelier vélo-smoothie

- ...

A 17h00, un atelier-débat sur les pratiques en vélo aujourd'hui dans la commune.

Le dimanche 10 septembre, un départ groupé en vélo à destination du marché de Caen est programmé ; départ à 9h30 place de l'église !

EXPOSITION ESTIVALE À LA MÉDIATHÈQUE

Cette année, l'exposition estivale est intitulée « la danse et la peinture ». Depuis le 12 juin dernier, vous pouvez contempler sur les murs de la médiathèque 12 reproductions de représentation de danse dans la peinture. Matisse, Rodin, Degas, Picasso... ont peint cet art. Ces reproductions sont accompagnées d'une sélection de documents (livres, films) en rapport avec cette thématique. L'exposition est visible jusqu'au 31 juillet prochain aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

11 février 2023 :
Tom LE RICHEUX
21 février 2023 :
Arsène LESOURD
1^{er} mars 2023 :
Lina HESSINI
2 avril 2023 :
Charles CONNAN
15 avril 2023 : Morgane
SÉHIER LE GUÉVELLOU
26 mai 2023 :
Alexandr POSUDEVSKIY

MARIAGES

2 juin 2023 : Florian DUPRE et Alexia
BELHAIRE
3 juin 2023 : Flora GOUIX et Emilie MARIE
24 juin 2023 : Romain LEBEURRIER et
Coralie LECOEUR
24 juin 2023 : Jean-Baptiste LATIL
et Quiterie RICORDEAU
DÉCÈS
16 avril 2023 : Arlette CLAVEL
née VAUTIER

AGENDA

JUILLET

Jusqu'au 31 juillet : exposition
« danse et peinture » à la médiathèque
aux horaires d'ouverture.

Samedi 22 juillet : jeu de piste
dans le parc du manoir du Vivier de
15h00 à 17h00. Animation proposée
par l'espace de vie sociale Anime ton
territoire (Trimaran).

SEPTEMBRE

Vendredi 1^{er} septembre : ambiance
kermesse (jeux) de 15h00 à 17h00
dans le parc Hubert Philippe à Mal-
tot. Animation proposée par l'espace
de vie sociale Anime ton territoire
(Trimaran).

Samedi 2 septembre : forum des
associations à Vieux de 14h00 à
17h30.

Samedi 9 et dimanche 10 septembre :
fête patronale.

OCTOBRE

Dimanche 8 octobre : repas dansant
du club de l'amitié.

COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

RETROUVEZ TOUS LES COMPTES-RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR NOTRE SITE INTERNET :
[https://www.feugueroles-bully.fr/
conseils-municipaux/](https://www.feugueroles-bully.fr/conseils-municipaux/)

RETROUVEZ LA LISTE DE TOUS LES PROFES-
SIONNELS, PROFESSIONS LIBÉRALES, ARTISANS,
COMMERÇANTS ET ENTREPRENEURS PAR SECTEUR
D'ACTIVITÉ, DANS LA RUBRIQUE
« A FEUGUEROLES-BULLY ».

Informez en temps réel, c'est essentiel !



L'INTERVIEW DU MAIRE...

I MARTIN ÉCOUTE LES OISEAUX DANS LA COMMUNE...

Arrivé dans la commune, il y a quelques mois, Martin Billard y a trouvé un terrain de jeux inespéré. En effet, habitant à quelques pas du parc du Manoir du Vivier, ce jeune ingénieur en informatique est passionné par les oiseaux. A peine avait-il posé ses meubles qu'il avait commencé à entreprendre le recensement des espèces présentes sur la commune.

Franck :

Comment t'es venu cette passion pour les oiseaux ?

Martin :

Ça fait très longtemps... Quand j'étais petit, mon grand-père était déjà un passionné. Il nous emmenait chaque été dans les Alpes. On se levait très tôt pour aller observer les animaux. En sortant de l'école d'ingénieur, j'ai vite compris que je ne passerais pas ma vie devant un écran. J'ai besoin de ce contact avec la nature.

Franck :

Combien d'espèces as-tu identifiées sur notre territoire ?

Martin :

Avant mon arrivée dans la commune, 114 espèces avaient été identifiées. En tant que membre du Groupe Ornithologique Normand, j'en ai ajouté 50. Actuellement 164 espèces sont donc recensées sur notre territoire. Il y a 4 grandes catégories d'espèces :

- les oiseaux qui restent chez nous toute l'année comme le rouge-gorge ou le merle
- ceux qui viennent l'hiver (le pinson du Nord ou la grive mauvis) pour échapper au grand froid
- ceux qui viennent l'été pour nicher (l'hirondelle ou le martinet)
- ceux qui ne sont que de passage, les oiseaux migrateurs comme la bernache cravant ou le courlis corlieu

Notre commune est située au croisement de plusieurs axes migratoires.

Franck :

Comment fais-tu pour les identifier ?

Martin :

Essentiellement au cri ou au chant. Dans un second temps, j'essaie de les repérer à la vue. En septembre/octobre, je me poste en haut du versant de l'Orne, le matin, au lever du jour. Je fais également beaucoup de randonnées à pied ou en vélo.

Franck :

As-tu découvert des particularités ?

Martin :

J'ai été surpris par le nombre d'espèces qui migrent au-dessus de chez nous. De nombreuses espèces maritimes passent très régulièrement alors qu'on est à 20 km du littoral. J'ai également été impressionné par la diversité.

Franck :

As-tu un message ou un conseil à faire passer ?

Martin :

Sortez ! On a la chance d'avoir une mosaïque de paysages à notre porte. La diversité ne touche pas que les oiseaux ; nous avons de nombreux papillons, libellules...

Côté message, je suis en recherche des nids de rapaces nocturnes (chouettes, hiboux...). Deux ou trois couples nichent sur la commune mais on ne sait pas où.



Vous avez une question ou une confidence à faire passer à Martin, n'hésitez pas à le contacter (martinbillard.o@gmail.com) !